

GRAND CONSEIL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

23 mai 2023

Élection de la nouvelle présidente du Grand Conseil, d'une première vice-présidente, d'un second vice-président et de deux membres

Discours présidentiels

Discours de M^{me} Martine Docourt, nouvelle présidente du Grand Conseil

Mesdames, Messieurs les député-e-s
Monsieur le président du Conseil d'État,
Mesdames les conseillères d'État,
Messieurs les conseillers d'État,
Madame la chancelière d'État,
Chère famille, chères et chers amis,
Mesdames et Messieurs du Secrétariat général du Grand Conseil, de la chancellerie et de la régie,
Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des médias,
Mesdames, Messieurs,

Il y a quatorze ans, lorsque j'ai été assermentée pour la première fois dans cette salle, je n'imaginai pas me retrouver aujourd'hui devant vous en tant que nouvelle présidente du Grand Conseil. Cela fait en effet quatorze ans que j'ai la chance de pouvoir siéger dans notre parlement et cela fait quatorze ans que je m'engage avec la même motivation pour les habitantes et les habitants de notre canton. Il est vrai qu'après une telle durée au législatif, on peut se poser la question de savoir ce que l'on peut encore y apporter. Cette question, je me la suis posée il y a deux ans avant de me remettre en lice pour les élections cantonales. Et j'ai finalement répondu à cette question que j'estime qu'il y a encore beaucoup à faire dans de nombreux domaines qui me sont chers, tels que la transition écologique, les questions d'égalité ou encore la mise en place d'une politique culturelle digne de ce nom. Ainsi, je considère que je peux encore apporter à ce parlement mon expérience et ma détermination pour faire avancer la politique à laquelle je crois.

Et c'est ainsi qu'il y a deux ans, la population neuchâteloise m'a donné la chance de continuer mon parcours politique, et qu'elle a surtout décidé d'un parlement à majorité féminine. Une vague violette avait déjà été observée dans les villes de Berne et de Lausanne, mais par ce résultat, le canton de Neuchâtel est devenu le premier canton avec une telle majorité.

Un canton qui a l'habitude d'être pionnier en la matière : rappelons-nous un instant de la socialiste Hélène Dubied-Chollet, première femme à siéger dans un législatif communal en Suisse dès 1960. Puis souvenons-nous d'une autre socialiste, Raymonde Schweizer, qui sera la première femme à siéger dans un parlement cantonal.

Un canton pionnier grâce à des femmes éligibles et élues qui ont sûrement été un moteur pour de nombreuses femmes politiques de ce canton. Un canton pionnier qui a visiblement encouragé les femmes à s'engager pour leurs droits. En effet, en 1977, Suzanne Loup, une enseignante syndiquée neuchâteloise, a recouru pour la première fois jusqu'au Tribunal fédéral en raison d'une inégalité salariale : elle a obtenu gain de cause. Cette démarche a permis que le Conseil d'État établisse en 1979 un arrêté qui impose l'égalité salariale dans l'enseignement.

Deux ans plus tard, en 1981, l'égalité salariale était enfin inscrite dans la Constitution fédérale. Et en 1982, c'est un postulat d'une autre socialiste neuchâteloise, la conseillère nationale Heidi Deneys, qui fait réagir le Conseil fédéral et qui publie alors son premier rapport sur la violence contre les femmes avec la conclusion que, pour remédier au problème, il faut agir dans tous les domaines de l'égalité. J'ai bien dit « tous les domaines ».

Neuchâtel, un canton pionnier pour les droits des femmes, un canton dont je suis très honorée de devenir la dixième première citoyenne.

Je vous remercie sincèrement, chères et chers collègues, de votre confiance me conduisant à mener ce mandat. Cela me permettra de renforcer la place des femmes en politique, un combat qui m'est cher, et c'est un réel honneur, dans la continuité de ma collègue Verte Clarence Chollet, de présider ce parlement. Un réel honneur de mener nos futurs débats, un réel honneur de représenter notre Autorité auprès de la population neuchâteloise tout comme à l'extérieur de notre canton.

Je remercie bien sûr ma famille et mes proches, qui m'ont toujours soutenue et continueront de me soutenir dans la réalisation de mes mandats.

Je remercie mon parti et particulièrement mon groupe, qui m'a fait confiance il y a deux ans en me proposant dans le tournus de présidence. Je deviens ainsi la quatrième présidente socialiste après Marie-Antoinette Crelier en 1997, Gisèle Ory en 2006 et Monika Maire-Hefti en 2009.

Si je remercie mon groupe aujourd'hui, je le remercie également de m'avoir nommée présidente de groupe de 2013 à 2017, car c'est sûrement durant ce mandat que j'ai le plus appris en tant que politicienne. J'ai appris à dialoguer avec les membres des autres partis pour obtenir des consensus pour le bien de notre canton et surtout pour ses habitantes et habitants, mais j'ai appris aussi que dans certaines situations il fallait être ferme. Dans ce sens, j'ai appris, aussi, à tenir tête au Conseil d'État. Eh oui. J'ai appris qu'il ne suffit pas de vouloir une circonscription unique pour parvenir à la cohésion cantonale, qui passe selon moi d'abord par la cohésion sociale – et cela, je ne l'ai pas appris, j'en ai toujours été convaincue. C'est pourquoi il est nécessaire de mener les projets politiques avec dialogue et surtout une écoute de l'ensemble des actrices et acteurs de notre canton. J'ai également appris à mener des débats dans un groupe de plus d'une trentaine de personnes, et j'ai aussi appris que même si nous étions de la même étiquette politique, nous pouvions avoir des divergences sur les moyens de parvenir à notre idéal commun et qu'il était primordial de les entendre et de les respecter.

Et finalement, durant ce mandat, tout comme sur l'ensemble de mon engagement politique, j'ai appris qu'il pouvait encore parfois être difficile d'être une femme en politique. C'est forte de ces constats et de ces expériences que je suis prête aujourd'hui à endosser le rôle de présidente du Grand Conseil neuchâtelois.

Et si je peux faire cette liste de remerciements aujourd'hui, c'est grâce à l'ensemble des femmes pionnières en politique. Des femmes qui ont lutté pour nos droits, pour lesquelles j'ai beaucoup de respect et d'admiration, et qui ainsi ont tracé, par leur lutte, le chemin pour nous aujourd'hui.

Et en parlant de chemin tracé, mes mots s'adressent maintenant naturellement à notre « ancienne » présidente.

Chère Clarence,

Je te remercie au nom du Grand Conseil pour cette année de présidence. Une année durant laquelle tu as présidé notre parlement avec beaucoup d'humilité, de doigté et de sérénité. Tu as pu y apporter ta touche d'humour bien agréable dans certains débats tendus, tout comme tu as pu démontrer une belle fermeté lorsque certains députés prenaient trop de liberté avec la ligne de conduite de notre parlement. J'imagine que tu vois de quoi je parle.

De la même manière, tu as su mettre en place un climat de dialogue au sein du bureau. Certaines discussions avec le Conseil d'État n'ont pas toujours été simples, mais tu les as toujours menées avec beaucoup de calme et de respect. Tu as représenté notre Autorité au sein de la population neuchâteloise et renforcé le dialogue avec d'autres parlements cantonaux avec tes valeurs, tout en assumant ton rôle de présidente.

Nous deux sommes déjà habituées à travailler ensemble sur de nombreux objets parlementaires, sur les questions environnementales ou encore d'égalité, cela a donc été un honneur et un plaisir d'officier en tant que vice-présidente à tes côtés. Tu n'as pas hésité à me demander de représenter notre Autorité à quelques reprises dans notre canton quand tu n'avais pas la possibilité de te démultiplier car, il faut le dire, certaines sollicitations ont tendance à se concentrer aux mêmes périodes, des périodes déjà bien chargées dans nos vies politiques, professionnelles et personnelles.

Nos engagements politiques étant proches, j'ai eu l'occasion de suivre les dossiers qui nous sont chers en tant que députée et, maintenant, à moi de te passer le relais pour les dossiers que nous menons de manière commune. Ainsi, si certains conseillers d'État – et je fais bien exprès de parler sans langage épïcène – se réjouissent de voir la députée Martine Docourt passer au perchoir, ils auraient tort d'oublier que la députée Clarence Chollet revient dans notre hémicycle, et j'en suis rassurée.

Pour te remercier de ton engagement pour la République et Canton de Neuchâtel, je te remets, au nom du Grand Conseil, la médaille du mérite et j'invite l'assemblée à se lever pour ce moment.

Aujourd'hui, il y a ce passage de présidence dans notre parlement, mais suivra également la cérémonie officielle et ensuite la partie festive organisés par la Ville de Neuchâtel, une ville qui m'a accueillie il y a maintenant un peu moins de 25 ans. Ce soir, nous aurons l'occasion de fêter ensemble. Une cérémonie qui sera menée par des actrices culturelles qui participent à la vie culturelle riche et diverse de notre canton.

Cette diversité me tient à cœur. C'est d'ailleurs cette diversité qui a assurément contribué au fait que je décide de m'installer et de faire ma vie d'adulte dans ce canton, même s'il est vrai que mon cœur bat toujours pour mon Jura natal. Je me réjouis de partager ce moment avec vous et d'ensuite d'inviter la population neuchâteloise à un concert d'Émilie Zoé sur la place des Halles. J'espère sincèrement que vous aurez du plaisir durant cette soirée festive.

Pour nous diriger au Temple du Bas, dans lequel débutera la cérémonie officielle à 18h, il n'y aura pas de défilé, mais je ne peux que vous encourager à utiliser la mobilité douce pour ce déplacement.

Je vous remercie toutes et tous.

seul le discours prononcé fait